



Type de contrat soutien scolaire service à la personne

Par **FredDuroi**, le **03/02/2011** à **23:03**

Bonjour,

Je suis entrain de créer une entreprise de soutien scolaire.

Je me pose la question du type de contrat que je pourrais proposer à mes futur salariés.

Mon problème est que je ne peux planifier à l'avance le nombre d'heures qui me seront réservé par les clients et donc que je pourrais donner à mes salariés.

Les réservation peuvent se faire pour une durée d'une heure minimum jusqu'a des dizaines.

J'ai entendu parler du CDD d'usage mais je ne sais pas si il convient, il est important de préciser aussi que je souhaite dans la mesure du possible en fonction de ma situation, un contrat qui éviterait la précarité.

Merci à tous ceux qui pourront m"éclairer.

Par **P.M.**, le **04/02/2011** à **11:05**

Bonjour,

Vous pourriez peut-être envisager [Le contrat de travail intermittent](#)

Même si l'enseignement entre dans le cadre des CDD d'usage, un tel contrat ne peut avoir ni pour objet, ni pour effet, de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise...

Par **FredDuroi**, le **04/02/2011** à **11:58**

Bonjour,

merci beaucoup pour votre réponse, je ne connaissais pas ce type de contrat, je vais aller lire le lien que vous m'avez fournis.

Cordialement